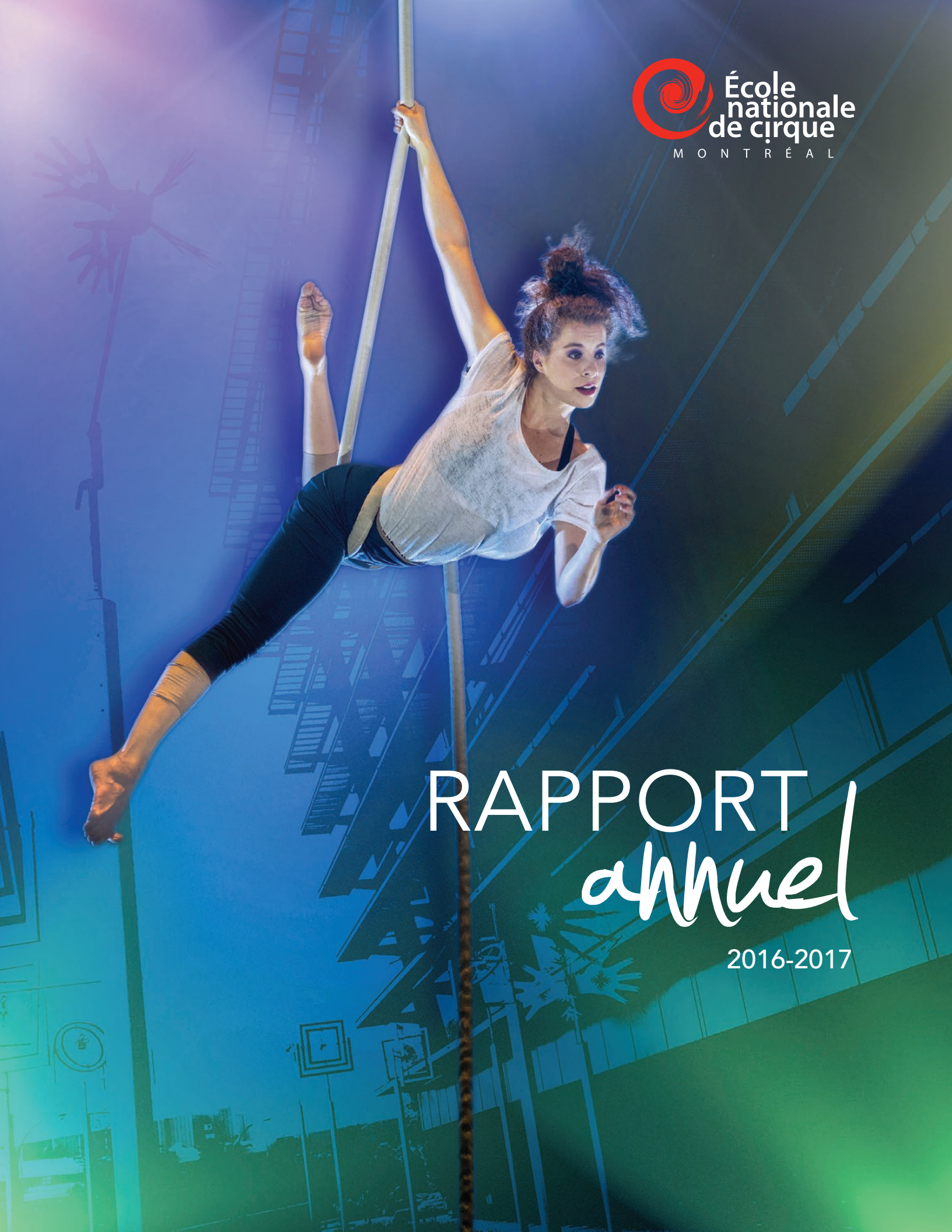

École nationale de cirque
MONTRÉAL

RAPPORT annuel

2016-2017

The Annual Report of the National Circus School is published in English as well. To receive a copy, please contact us at 514 982-0859 or info@enc.qc.ca.

RAPPORT 2016 2017 ANNUEL

Table des MATIÈRES

5 Mission

6 Conseils d'administration, comités et équipe de direction

7 Gouvernements, organismes subventionnaires et associatifs

9 Message de la présidente de l'École et du président de la Fondation

10 Rapport du directeur général

14 Programmes

15 Élèves et étudiants par programme

15 Candidatures et admissions 2016-2017

16 Promotion 2017 de la formation supérieure d'artistes de cirque

17 Promotion 2017 de la formation en pédagogie des arts du cirque

19 États financiers audités 2016-2017 de l'École

RAPPORT ANNUEL 16-17 de l'École nationale de cirque

36 Rapport de la Fondation de l'École nationale de cirque

37 Sources des contributions à la collecte de fonds 2016-2017

38 Donateurs de la collecte de fonds 2016-2017

39 Allocation de la contribution versée à l'École nationale de cirque

40 Programme de bourses

41 États financiers audités 2016-2017 de la Fondation

Mission

D'envergure internationale, l'École nationale de cirque est une école supérieure d'art de niveaux secondaire et postsecondaire, dédiée à l'éducation et la formation d'artistes et d'enseignants professionnels, ainsi qu'à la recherche et à l'innovation dans les arts du cirque. Reconnue internationalement pour la qualité de sa formation, l'École accueille plus de 150 étudiants de partout au pays et dans le monde.

Depuis sa fondation en 1981, l'École nationale de cirque a joué un rôle crucial en matière de développement des arts du cirque au pays et ailleurs dans le monde. L'École a formé près de cinq cents artistes de cirque et plus d'une centaine d'enseignants en arts du cirque. Précurseur du renouveau du cirque au Canada et en Amérique du Nord, l'École a contribué à l'émergence de plusieurs compagnies de cirque phares comme le Cirque du Soleil, le Cirque Éloize et Les 7 doigts de la main. Depuis longtemps l'une des références mondiales dans l'enseignement des disciplines circassiennes, l'École est désormais reconnue comme un centre international de recherche dans le champ des arts du cirque. Elle est plus que jamais un foyer d'innovation où des interprètes-créateurs, des concepteurs et des pédagogues se révèlent et s'épanouissent, stimulant la diversité des esthétiques et des formes du cirque.

Conseils d'ADMINISTRATION[1]

École nationale de cirque
et Fondation de l'École nationale de cirque

Sébastien Guénette, **Président**
Directeur général – Litiges et conformité
JTI-MACDONALD CORP.

Catherine Laurin, **Vice-présidente**
Gestionnaire de portefeuille,
conseillère en placements
ANDERSON LAURIN GESTION DE PLACEMENT,
BMO NESBITT BURNS

Suzanne Bertrand, **Trésorière**
Directrice financière
RODEO FX

Sylvie Bovet, **Secrétaire**
Vice-présidente
FRANSYLVAL INC

Membres

Claude Bédard
Vice-président
GESTION D'ACTIFS BURGUNDY

Oana Frumosu
Vice-présidente et directrice générale
division crédit
BANQUE TD

Isabelle Garneau
Représentante des parents
COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE

Christian Jolivet
Premier vice-président, Affaires d'entreprise,
chef des affaires juridiques et secrétaire
COGECO

Éric Langlois
Directeur général
ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Kristian Manchester
Directeur de création exécutif
SID LEE

Lidia Minicucci
Architecte
MINICUCCI ARCHITECTE

Carol O'Sullivan
Designer

Sarah Poole
Représentante des employés
Enseignante
ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Karl Tabbakh
Associé
McCARTHY TÉTREAULT

James Tanabe
Directeur principal – Stratégie d'affaires
CIRQUE DU SOLEIL

Comité exécutif
Suzanne Bertrand
Sylvie Bovet
Sébastien Guénette
Catherine Laurin
Éric Langlois

Comité des finances
Suzanne Bertrand
Claude Bédard
Oana Frumosu
Eric Langlois
Catherine Laurin

Comité des bourses
Sylvie Bovet
Hélène Dufresne[2]
Sébastien Guénette
Éric Langlois
Charles Vilaisak[2]

Comité des investissements
Suzanne Bertrand
Oana Frumosu
Eric Langlois
Catherine Laurin

Membres sortants
Lili de Grandpré
David McAusland
Robert C. Nadeau
Gilles Lapointe
Jocelyn L. Beaudoin
David J. Forest
Robert Hoppenheim
Bernard Petiot

1 Membres élus à l'assemblée générale annuelle du 5 octobre 2017
2 Membres invités

Équipe de direction[1]

Éric Langlois
Directeur général

Daniela Arendasova
Directrice des études

Howard Richard
Directeur de la création

Martine Veillette
Directrice administrative

Christophe Rousseau
Directeur du marketing et
du développement

Patrice Aubertin
Directeur - Centre de recherche,
d'innovation et de transfer en arts
du cirque (CRITAC)
Titulaire de la Chaire de recherche
industrielle dans les collèges du CRSH
en arts du cirque

1 Équipe de direction au 1er septembre 2017

GOUVERNEMENTS et organismes subventionnaires

L'École nationale de cirque bénéficie du soutien financier du ministère de la Culture et des Communications du Québec dans le cadre du Programme d'aide au fonctionnement pour les organismes de formation supérieure en arts, de même que du ministère du Patrimoine canadien via le Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts et le Fonds du Canada pour l'investissement en culture.

L'École est également agréée aux fins de subventions par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec.

Dans le cadre de ses activités de recherche, l'École bénéficie d'une subvention du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada ainsi que de subventions du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec ainsi que du Fonds de recherche Société et culture du Québec.

Culture et Communications Québec

Patrimoine canadien Canadian Heritage Canada

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada Social Sciences and Humanities Research Council of Canada

CRSNG NSERC Canada

Fonds de recherche Société et culture Québec

Organismes ASSOCIATIFS

L'École nationale de cirque est membre des organismes suivants :

- **TOHU et la Cité des arts du cirque**
- **En Piste - Regroupement national des arts du cirque**
- **ADÉSAM - Association des écoles supérieures d'art de Montréal**
- **FÉDEC - Fédération européenne des écoles de cirque professionnelles**
- **FEEP - Fédération des établissements d'enseignement privés**
- **ACPQ - Association des collèges privés du Québec**
- **ACQ - Association des camps du Québec**

Rapport de la présidente de l'École et du président de la Fondation

L'impact de l'École nationale de cirque auprès des jeunes artistes et du milieu professionnel du cirque se fait sentir bien en amont du fil rouge de la création circassienne. En effet, les œuvres singulières et pertinentes des compagnies de cirque font notre fierté et contribuent largement à faire rayonner la richesse de notre culture. À la source de la chaîne de valeur du secteur des arts du cirque, l'École contribue à l'avancement de la pratique, des connaissances et de la recherche. Elle offre de nouvelles perspectives d'évolution des arts du cirque et à cet effet, notre institution se révèle être un moteur exceptionnel d'innovation.

À notre très grande satisfaction, la cuvée 2017 ne fait pas exception à la tradition d'excellence de l'institution. Toujours aussi talentueuse, la relève nous aura fait la démonstration d'une maîtrise exceptionnelle de son art à l'occasion des présentations de fin de diplôme. Elle a su de nouveau nous éblouir lors des nombreuses représentations de ses spectacles à la Tohu. Nous sommes honorés d'œuvrer à de si belles réussites et félicitons tous ces jeunes d'embrasser aujourd'hui une carrière merveilleuse et si exigeante. Nous saluons, avant tout, leur ténacité à l'effort et l'abnégation dont ils font preuve pour la poursuite de leur rêve et de leur passion. Nous soulignons également l'importance de la croissance des cohortes de pédagogues en arts du cirque. Ces diplômés en enseignement, ayant obtenu une Attestation d'études collégiales, se consacrent à transmettre la passion, les techniques et stimuler la créativité chez les jeunes pour qu'ils puissent s'épanouir grâce aux arts du cirque. Bravo !

Tout ce talent admirablement développé, nous le devons au profond engagement de l'équipe d'enseignants, des collaborateurs et gestionnaires de l'École. Nous tenons à leur exprimer notre appréciation. Ils sont au cœur du succès international du cirque d'ici.

Au cours de l'année 2016-2017, le conseil d'administration a confié au directeur général, la mission d'actualiser le plan stratégique des cinq prochaines années de manière à assurer à l'École un développement en phase avec l'évolution de son secteur.

En regard de la santé de notre institution, les exercices financiers tant de l'École que de sa fondation se soldent par l'équilibre. Des résultats rendus possibles grâce à une saine gestion, une gouvernance éclairée et des efforts réitérés d'engagement de la part de nos administrateurs et bénévoles. À ce titre, soulignons la participation généreuse et efficace au comité d'honneur de la soirée bénéfice 2017, de Messieurs Marc Perron et Jonathan Tétreault. L'équilibre financier du fonctionnement de l'École, le maintien et le développement des nouveaux programmes et services, de même que l'accessibilité de l'École aux jeunes talents ne seraient possibles sans la générosité de nombreux bénévoles, donateurs, entreprises, particuliers et fondations. De même, nous remercions les gouvernements du Québec et du Canada qui soutiennent nos programmes pédagogiques et de recherche par l'entremise du ministère de la Culture et des Communications, du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur, le Fonds de recherche société et culture du Québec ainsi que Patrimoine canadien, le Conseil de recherche en sciences humaines ainsi que le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada.

L'exercice 2016-2017 marque la fin de notre implication respective à titre d'administrateur de l'École et de la Fondation. Nous jugeons qu'il est temps pour nous de tirer notre révérence et passer le flambeau à la fois aux administrateurs qui siègent actuellement aux conseils et à ceux que nous avons pris soin de recruter au cours de la dernière année. D'autres administrateurs ont quitté aussi et nous tenons à les féliciter et les remercier sincèrement : Jocelyn Beaudoin, David J. Forest, Robert Hoppenheim, Gilles Lapointe (trésorier), Robert Nadeau (secrétaire et vice-président) et Bernard Petiot. À ceux ayant agi à titre d'officier, nous exprimons notre très grande gratitude pour les très nombreuses heures et diligentes contributions accordées au développement de notre institution. De plus, à tous les administrateurs sortants, nous levons notre chapeau pour l'attachement manifeste avec lequel ils ont su offrir leurs compétences et leur générosité contribuant sans conteste au patrimoine de notre institution.

Nous sommes heureux et fiers de laisser une organisation saine et florissante aux mains d'une si belle et riche relève d'administrateurs dont le nouveau président de l'École, Sébastien Guénette. Si nous partons avec la satisfaction du devoir accompli, ce n'est pas sans un pincement au cœur que nous quittons nos fonctions, l'École tout comme la Fondation pourront toujours compter sur notre appui.

Comme à chaque année, conformément à la loi québécoise sur le ministère du Conseil exécutif, nous certifions que les conseils d'administration de l'École et de la Fondation n'ont constaté aucune situation réelle ou apparente de conflit d'intérêts dans laquelle un de leurs membres se serait placé au cours de l'exercice 2016-2017[1].

Lili de Grandpré
Présidente du conseil d'administration
École nationale de cirque

David McAusland
Président du conseil d'administration
Fondation de l'École nationale de cirque

1 Le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs de l'École nationale de cirque est disponible sur son site Internet.

Rapport du directeur général

Encore une promotion d'exception que cette cohorte 2017 ! Nos 23 artistes de cirque diplômés de la formation supérieure constituent toujours la plus importante cohorte parmi les plus grandes écoles de cirque contemporain au monde.

Des diplômés qui impressionnent, d'autant que le niveau et la qualité de ces jeunes artistes ne se démentent pas, comme en ont fait foi les deux spectacles annuels présentés dans la salle circulaire de la Tohu en juin dernier et acclamés par plus de 17 000 spectateurs. Exercice pédagogique par excellence, ces spectacles contribuent largement au maintien de la réputation de l'École qui sait attirer, de manière soutenue, des talents d'exception et lui permet de maintenir des critères de sélection et de réussite des études selon les plus hauts standards. C'est donc sans surprise et fort heureusement que nos jeunes professionnels parviennent à intégrer un marché du travail international de plus en plus concurrentiel dès les premiers mois suivant leur sortie.

En amont de la formation professionnelle d'ordre collégial, une filière de formation structurée et étroitement intégrée des programmes préparatoires, cirque-études secondaires et de mise à niveau a démontré de nouveau sa pertinence et leur efficacité.

En 2016-2017, 22 participants à la formation préparatoire ont suivi le programme, de ce nombre cinq ont atteint l'âge pour le programme cirque-études secondaires (CES) et ont été recrutés. Ce qui représente un taux de contribution sans précédent de 50 % des admis au CES pour la prochaine année. Par ailleurs, les huit finissants de 2017 du secondaire se sont présentés au concours d'entrée. Tous ont été sélectionnés pour intégrer le programme collégial. La preuve étant ainsi faite que les programmes de notre filière préparatoire à la formation supérieure jouent pleinement leur rôle !

Ainsi le niveau de préparation en constante progression de nos élèves à l'ordre secondaire est notable. Si ce haut fait se manifeste par un taux élevé d'admission à la formation supérieure, la preuve en est aussi sans équivoque lors de leurs performances au cours des spectacles de fin d'année qui auront été l'illustration remarquable de la maîtrise artistique et technique de ces jeunes. Un succès que l'on doit à la persévérance et au talent des élèves, mais qui ne saurait être sans la contribution exceptionnelle des enseignants et des créateurs.

À l'été 2016, pour une 12e année consécutive, l'École a tenu un camp estival intensif destiné à une clientèle de niveau préparatoire. Au total, 133 participants ont pris part à ces camps. Fait à souligner, les demandes d'admission étaient en hausse de plus de 25 % par rapport aux années précédentes, fruit sans doute de la notoriété de l'École et de ses camps mais aussi de l'efficacité des campagnes opérées dans les médias sociaux. Les inscriptions aux camps d'été 2017 annoncent 130 participants dont 81 % seront de nouvelles inscriptions. Chaque année, les candidats les mieux préparés au concours d'entrée ont pour la plupart vécu l'expérience de ces camps intensifs.

L'ensemble des programmes de formation constitue une véritable filière. À cet effet, il importe de souligner le succès des activités de loisir et leur apport exceptionnel au recrutement du programme préparatoire. Les six différents cours de loisir offerts ont suscité l'équivalent de plus de 1 219 inscriptions, des résultats en hausse de 22 % par rapport à l'année précédente. Un succès attribuable d'une part à la qualité des cours qui favorise une forte rétention des clientèles et d'autre part à l'introduction du cours *Acros-cirque plus* qui intensifie la pratique à 5,7 et 9 heures par semaine selon l'âge. On se doit de saluer l'excellence du travail de l'équipe d'enseignants d'autant que cette clientèle aura contribué au recrutement de 56 % des nouveaux élèves du programme.

Mentionnons une nouveauté en matière d'activités de loisir cirque, l'École en association avec Sports Montréal a offert trois semaines de camps d'initiation cirque au cours de l'été 2016. Ce sont 70 jeunes qui ont pris part à des activités d'initiation au cirque. La mise en place de cette collaboration a permis de consolider les tâches de trois instructeurs pivots aux programmes de loisir tout en contribuant au recrutement des activités de loisir.

Si la preuve est faite que notre filière interne de recrutement contribue grandement et d'excellente façon au recrutement de talents à la formation supérieure, nous ne pouvons passer sous silence la difficulté persistante de recrutement de candidats canadiens de bon niveau à la formation supérieure. Par ailleurs, en 2016-2017, un signe encourageant provenant du ministère de la Culture et des Communications du Québec aura été la refonte de son programme de soutien aux écoles d'art qui semble vouloir être davantage prescriptif en matière de structuration de la filière de formation. De plus, il est permis d'espérer que la prochaine politique culturelle du gouvernement du Québec offre une juste place à la formation artistique préparatoire.

Les programmes d'attestation d'études collégiales (AEC) de pédagogie en arts du cirque, reconnues par une sanction ministérielle, ont connu la plus forte croissance de clientèle. Au cours de la période de référence et pour l'ensemble des programmes en pédagogie, les inscriptions ont été de 44 participants, en hausse de 63 % par rapport à l'année antérieure. La croissance des inscriptions provient principalement d'une augmentation de plus 50 % des clientèles internationales rendue possible grâce à la version en ligne du

programme Instructeur en arts du cirque, un format hybride à distance pour 15 semaines et en présentiel pour une semaine intensive. Fort de ce succès, l'École compte poursuivre le déploiement du programme en proposant la tenue du volet présentiel chez des partenaires nationaux et internationaux. Parallèlement à ces efforts et par souci de soutenir le développement de la qualité de la formation en cirque dans les écoles et d'accroître la filière préparatoire, l'équipe est à concevoir une offre de formation en réponse aux besoins spécifiques des enseignants d'éducation physique qui oeuvrent en milieu scolaire. Nous visons un déploiement de cette nouvelle offre au cours de l'année 2018.

L'année 2016-2017 marquait la fin du premier cycle de 5 ans d'activités du CRITAC, le Centre de recherche, d'innovation et de transfert en arts du cirque de l'École ainsi que le renouvellement grâce à une appréciation positive du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) de son soutien financier pour un second quinquennat. Solidement ancré dans la communauté circassienne et le milieu de la recherche au pays, le CRITAC compte aujourd'hui sur le soutien de plus 40 partenaires industriels et institutionnels dont notamment les compagnies Les 7 doigts, Cirque du Soleil, Cirque Éloize, Machine de cirque et Cirque Alfonse, 13 chercheurs associés et 15 universités.

Parmi les nombreux projets de recherche qui ont eu cours pendant la période de référence, mentionnons celui ayant porté sur l'optimisation de la formation des artistes de cirque. Cette recherche échelonnée sur trois ans en aura été à sa dernière année en 2016-2017. Grâce à une cueillette exhaustive de données échelonnée sur les trois années du projet, une mine d'informations sur la condition physique et psychologique des étudiants aura permis l'étude d'éléments tels que les charges de travail, la prévalence des blessures selon les disciplines, l'impact des activités de préparation et le maintien de la condition physique. Ces activités de recherche portant sur l'optimisation auront d'ailleurs mené à deux publications parues au cours de l'année : *« The making of expert performers at Cirque du Soleil and the National Circus School : A performance enhancement outlook »* parue dans Journal of sport Psychology in Action et, *« The Introduction of Decision Training into an Elite Circus Arts Training Program »* McGill-Queen's University Press. Le rapport final de recherche est attendu au cours de l'année 2017-2018 et permettra l'élaboration d'un plan d'intervention visant autant le cursus d'enseignement que l'entraînement des artistes.

De plus, enseignants, étudiants et chercheurs, grâce au soutien du CRITAC, auront donné vie à de nouvelles occasions de recherche-création. À sa seconde année sur un total

de trois, le projet de recherche intitulé : « *Dramaturgie du corps, de l'objet et de l'interdisciplinarité dans le cirque québécois contemporain* » aura engagé deux concepteurs artistiques, trois enseignants des disciplines de cirque et 15 étudiants dans un projet de recherche portant sur l'intention du mouvement par l'artiste dans la création d'un numéro. Concurremment, trois enseignants et 18 étudiants se seront consacrés durant trois semaines à l'exploration d'agrès de cirque dans le contexte de la création d'une pièce pour un collectif d'artistes. Un programme foisonnant d'activités qui aura permis à l'École de renouer avec une longue tradition de recherche-création acrobatique et dramaturgique.

Grâce notamment au soutien de la Fondation de l'École nationale de cirque, nos services aux étudiants ont conservé toute leur pertinence et leur impact :

- En matière de santé, grâce à un partenariat renouvelé pour une cinquième année consécutive avec le collège de massothérapie sportive Kinéconcept, plus de 325 soins ont été prodigués aux étudiants alors que l'équipe de thérapeutes sportifs offrait à notre clinique, une moyenne de 26 traitements/année par étudiant. À cette équipe, s'est joint à la mi-année, un psychothérapeute qui aura offert plus de 55 heures d'accompagnement psychosocial.

- La bibliothèque, reconnue comme un véritable centre de documentation international au service de l'École et d'une communauté grandissante d'artistes, de créateurs et de chercheurs, accueillait au cours de l'année de référence 355 visiteurs externes, enregistrait 16 677 visites et permettait 1 884 consultations, une statistique en hausse de 31%.

- La résidence étudiante accueillait, à différents moments de l'année, 84 jeunes en provenance de toutes les régions du Canada et de l'étranger. Ce service facilite la vie aux jeunes mineurs inscrits aux différents programmes de l'École en offrant un lieu confortable, sécuritaire ainsi qu'un service de restauration santé et abordable.

- En sus de la formation régulière, les étudiants tant à l'ordre secondaire qu'à la formation supérieure, ont pu prendre part à 43 stages de création, de recherche, d'insertion professionnelle ou d'échanges internationaux.

L'année 2016-2017 a vu le départ à la retraite de deux employés de longue date envers qui nous sommes reconnaissants. Yves Dagenais, artiste clown, pionnier de l'enseignement, auteur et chercheur en arts clownesques, a enseigné 18 ans à l'École. Christian Dompierre, grand humaniste et dévoué serviteur à la communauté étudiante aura agi à titre de registraire pendant près de 10 ans. Par ailleurs, cette même année, marquait les 30 ans de carrière à l'École de mesdames Julie Lachance et Johanne Larose. L'École ayant plus de 35 ans, ces deux complices de longue date ont été à la genèse de notre institution, elles en sont à la fois la mémoire et l'incarnation. Julie, à ses débuts enseignante de danse et directrice pédagogique, agit aujourd'hui à titre de conseillère artistique auprès des étudiants à la formation supérieure et a œuvré à la mise en piste d'innombrables spectacles annuels. Johanne est à la fois la mère de tous les inscrits de l'école et la fourmi ouvrière du service du registraire. Souhaitons que l'École pourra jouir encore et pour les nombreuses années à venir de la richesse de leur contribution, de leur dévouement profond à la réussite des étudiants et de leur passion pour les arts du cirque.

Distinctions des anciens de l'École

Boris Fodella (2014), Zackary Arnaud (2014),
Charlie Mach (2015) et Baptiste Clerc (2015)
Médaille d'or, Prix du président de la République, Prix de la Ville de Paris, Prix du Lido de Paris et Trophée du Cirque du Soleil – Performance et vision artistique innovante
37e Festival Mondial du Cirque de Demain, Paris, France – (mât chinois/planche coréenne)

Korri Singh Aulakh (2015)
Médaille d'argent, 37e Festival Mondial du Cirque de Demain, Paris, France – (trapèze ballant)

Masha Terentieva (2008)
Médaille de bronze, Prix Telmondis et Prix du Club du Cirque,
37e Festival Mondial du Cirque de Demain, Paris, France – (acrobaties aériennes)

Jérémy Vitupier & Antonin Wicky (2015)
Médaille de bronze et Prix du jeune talent, Festival Young Stage, Bâle, Suisse – (duo clowns)

Quelques semaines après la fin de l'année scolaire 2016-2017, Lili de Grandpré et David McAusland, respectivement Présidente du conseil d'administration de l'École nationale de cirque et Président de sa Fondation, nous ont annoncé devoir passer le flambeau à la relève d'administrateurs bénévoles. Nous saluons la générosité, la rigueur et l'enthousiasme avec lesquels tous deux ont présidé aux destinées de l'École et de la Fondation tout au long de leur mandat. Une gouverne éclairée et indéfectible qui a permis à notre institution de poursuivre sans fléchir sa mission de formation. Ils laissent conjointement en héritage une institution jouissant d'une magnifique notoriété, saine et florissante.

L'École a clos son exercice financier en présentant encore une fois des résultats équilibrés et ce, malgré la stagnation des subventions en provenance du gouvernement du Québec et un réinvestissement de l'école dans les salaires à l'enseignement. Un équilibre maintenu notamment grâce à l'augmentation de nos revenus autonomes et les dons de la Fondation. Ce faisant, la proportion des revenus de sources autonomes et privées est restée stable à plus de 32 % des revenus d'opération.

La Fondation a versé à l'École plus de 540 000 $, contribuant ainsi à environ 373 000 $ à son fonctionnement général, 14 000 $ pour les immobilisations, ainsi qu'à plus de 68 000 $ en bourses d'études. Aussi, grâce à des revenus de placement en hausse, la Fondation a été en mesure de soutenir adéquatement l'École et de venir en aide aux étudiants à même ses revenus de l'exercice et maintenir l'équilibre financier.

Je saisis cette occasion pour féliciter tout le personnel enseignant, créateur, chercheur, soignant, membres de l'équipe de soutien administratif, technique et de production ainsi que mes proches collaborateurs, tous profondément dévoués à la réussite des étudiants et aux services à la communauté circassienne.

Mes mots de la fin vont à toutes ces personnes qui bâtissent notre institution, comme Lili de Grandpré et David McAusland, et évidemment nos diplômés et nos enseignants qui rayonnent et inspirent tous ces jeunes qui désirent atteindre les plus hauts niveaux en arts du cirque et veulent voir la discipline se développer et qui, grâce à une perpétuelle évolution, en font une institution hors norme !

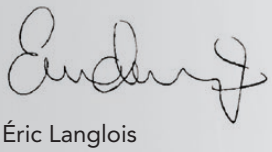

Éric Langlois
Directeur général

Programmes

• Préparatoire
Premier niveau de formation professionnelle, ce programme parascolaire accueille les élèves de 9 à 13 ans ; il les prépare à la formation secondaire en arts du cirque tout en poursuivant leurs études primaires ou secondaires de 1er cycle dans un autre établissement.

• Cirque-études secondaires - CES
Ce programme de type arts-études est offert de la 1ère à la 5e année du secondaire. Il combine l'enseignement des matières scolaires obligatoires du régime pédagogique secondaire du Québec et la formation professionnelle en arts du cirque. Il mène à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. L'élève en secondaire V profitera de cette dernière année pour se préparer au concours d'entrée du programme de niveau collégial (DEC).

• Diplôme d'études collégiales en arts du cirque - DEC 561.D0
Ce programme de formation supérieure et terminale en arts du cirque est d'une durée de trois ans et prépare directement à la pratique professionnelle. Destiné aux étudiants ayant complété leurs études secondaires, le programme combine la formation générale collégiale à la formation spécifique aux arts du cirque et de la scène. Les études mènent à l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. (MEES).

• Diplôme d'études de l'École - DEE
Destiné exclusivement aux étudiants internationaux ayant complété leurs études secondaires, ce programme de formation supérieure en arts du cirque est d'une durée de trois ans. Les études mènent à l'obtention du diplôme d'études de l'École (DEE) et préparent directement à la pratique professionnelle.

• Formation d'initiateur - NRC.0V, d'instructeur - NRC.08 et de formateur - NRC.09 - AEC
Les programmes de formation d'initiateur, d'instructeur et de formateur en arts du cirque visent à former les professionnels de l'enseignement des arts du cirque afin de soutenir le développement de l'offre de services d'initiation et de formation en arts du cirque de qualité et sécuritaires. Ces formations sont sanctionnées par des attestations d'études collégiales (AEC) reconnues par le MEES.

Élèves et étudiants par PROGRAMME

Formation professionnelle	**15-16**	**16-17**	**17-18**
Programme préparatoire	19	18	24
Cirque-études secondaires - CES	30	25	22
Diplôme d'études collégiales et de l'École - DEC-DEE	96	87	87
Pédagogie du cirque - Attestation d'études collégiales - AEC	27	44	55
Total	**172**	**174**	**188**

Activités d'initiation

Camps estivaux	140	137	129
Activités de loisir - nombre d'inscriptions/session	1002	1219	N/D
Total	**1314**	**1530**	**N/D**

Candidatures et admissions 2017-2018

	2017-2018		**Moyenne 5 ans**	
	Cand.	Admis	Cand.	Admis
Programme préparatoire - PFS et Cirque-études secondaires - CES	203	19	229	17
Diplôme d'études collégiales et supérieures - DEC-DEE	247	40	242	41
Pédagogie du cirque - AEC présentiel et formation en ligne	55	55	38	35
Total	**505**	**114**	**536**	**93**

L'École nationale de cirque tient à souligner l'apport des écoles de cirque ainsi que des clubs sportifs canadiens d'où proviennent plusieurs des nouveaux étudiants admis aux programmes CES, DEC et DEE pour l'année 2017-2018 :

Aerial Angel, Australie
Atlantic Cirque, Nouvelle-Écosse, Canada
Association Méga-Gym, Québec, Canada
Circus Smirkus, VT, États-Unis
Circus West, Colombie-Britannique, Canada
Club de gymnastique Laval Excellence, Québec, Canada
Club de gymnastique Les Réflexes, Québec, Canada
École Horizon Soleil, Québec, Canada
École nationale de cirque de Châtellerault, France
Halifax Circus School, Nouvelle-Écosse, Canada
Monica's Gym, Manitoba, Canada
San Francisco Circus Center, CA, États-Unis
Toronto School of Circus Arts, Ontario, Canada
Vancouver Circus School, Colombie-Britannique, Canada
Zacada Circus School, Ontario, Canada

PROMOTION 2017 de la formation supérieure des artistes de cirque

Andrei Anissimov et Emma Rogers, main à main

Marlon Archer et Jenay Espinosa, main à main

Tuedon Ariri, sangles aériennes

Vanessa Aviles, tissu

Una Bennett, corde lisse

Julius Bitterling et César Mispelon, main à main

Maxime Blanckaert et Nathan Briscoe, cadre russe

Éliza Gélinas-Lance, cerceau aérien

Virginie Gerbeau, duo trapèze

Roxane Gilliand, trapèze ballant

Quentin Gréco et Evan Tomlinson Weintraub, anneaux chinois

Rosita Hendry, corde lisse

Florian Jeannot, équilibre

Louis Joyal et Samuel Renaud, généraliste (cadre russe)

Cory Marsh, roue Cyr

Angela McIlroy-Wagar, cerceau aérien

Célia Milesi, sangles aériennes

PROMOTION 2017
de la formation en pédagogie des arts du cirque

INSTRUCTEURS

Attestation d'études collégiales

Danielle Aubut

Camille Bertrand- Montminy

Alisha Billias

Karel Chevalier Plante

Vicki-Anne Cliche

Ilaria De Novelis

Marine de Sorgher

Emma Debono

Brett Franzi

Marie-Eve Harnois

Serena Klos

Danielle Knustgraichen

Cary Ka-Li Lam

Camille Legris

Sharla Macpherson

Maritza Melo Zambrano

Curt McKinnon

Jennifer Nicholls

Abigail Prebble

JJ Ross

Evelyn Schütz

Magali Simeone

Nicole Smith

Emi Vauthey

Bryan Vermeylen

Kerrie Vausden

Christine Wunderlich

États financiers de
École nationale de cirque

30 juin 2017

Rapport de l'auditeur indépendant 1-2

État des résultats 3

État de l'évolution de l'actif net 4

Bilan 5

État des flux de trésorerie..... 6

Notes complémentaires aux états financiers.....7-13

Annexes

Annexe A – Subventions et contributions 14

Annexe B – Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque 14

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Les Tours Triomphe
2540, boul. Daniel-Johnson
Bureau 210
Laval (Québec) H7T 2S3
Canada

Tél. : 450-978-3500
Téléc. : 514-382-4984
www.deloitte.ca

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
École nationale de cirque

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'École nationale de cirque, qui comprennent le bilan au 30 juin 2017, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'École nationale de cirque au 30 juin 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autre point

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons votre attention sur le fait que nous avons également exprimé une opinion sur les états financiers compris dans le rapport financier annuel présenté sur le formulaire prescrit par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour l'exercice terminé le 30 juin 2017.

Deloitte S.E.N.C.R.L / s.r.l.[1]

Le 27 octobre 2017

---

[1] CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique nº A116671

École nationale de cirque
État des résultats
Exercice terminé le 30 juin 2017

	Annexe	2017	2016
		$	$
Revenus			
Subventions et contributions	A	**4 079 892**	4 103 957
Frais de scolarité		**1 116 173**	1 103 470
Contrats de service de formation		**18 880**	3 565
Location de locaux et équipements		**345 757**	337 422
Spectacles et festivals		**212 008**	163 036
Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque	B	**540 129**	539 206
Services d'hébergement		**171 620**	173 558
Amortissement des subventions relatives aux immobilisations corporelles reportées		**495 843**	494 813
Amortissement des dons relatifs aux immobilisations corporelles reportées		**42 820**	42 820
Autres		**26 507**	18 846
		7 049 629	6 980 693
Dépenses			
Salaires et honoraires		**4 232 264**	4 099 410
Charges sociales		**573 853**	563 100
Services professionnels		**331 158**	446 820
Fournitures et approvisionnements		**446 209**	439 735
Déplacements, communications et informations		**283 024**	257 584
Services contractuels		**319 204**	317 149
Location d'équipements		**76 356**	73 063
Bourses aux élèves		**68 050**	75 400
Assurances et permis		**35 673**	34 352
Entretien de l'équipement et de l'immeuble		**23 910**	25 474
Créances douteuses		**6 485**	3 756
Frais financiers		**11 487**	13 225
Amortissement des immobilisations corporelles		**640 764**	635 827
		7 048 437	6 984 895
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses		**1 192**	(4 202)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

École nationale de cirque

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 30 juin 2017

	Investi en immobilisations	Affecté	Non affecté	2017	2016
	$	$	$	$	$
Solde au début	**1 293 803**	**53 568**	**(603 820)**	**743 551**	747 753
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	**—**	**—**	**1 192**	**1 192**	(4 202)
Investissement en immobilisations corporelles	**105 585**	**—**	**(105 585)**	**—**	—
Amortissement des immobilisations corporelles	**(640 764)**	**—**	**640 764**	**—**	—
Subventions et dons de l'exercice relatifs au financement des immobilisations corporelles	**(18 378)**	**—**	**18 378**	**—**	—
Amortissement des subventions et dons relatifs aux immobilisations corporelles reportées	**538 663**	**—**	**(538 663)**	**—**	—
Solde à la fin	**1 278 909**	**53 568**	**(587 734)**	**744 743**	743 551

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

École nationale de cirque

Bilan

au 30 juin 2017

	Notes	2017	2016
		$	$
Actif			
À court terme			
Encaisse		**303 838**	—
Dépôt à terme, à un taux de 0,8 %		**505 744**	518 199
Débiteurs	4	**1 016 534**	730 955
Subventions de fonctionnement et de recherche à recevoir		**28 305**	90 000
Tranche à court terme de la subvention et dons affectés aux immobilisations corporelles à recevoir	6	**97 628**	1 947 665
Frais payés d'avance		**52 487**	45 991
		2 004 536	3 332 810
Subvention et dons affectés aux immobilisations corporelles à recevoir	6	**1 758 637**	—
Immobilisations corporelles	7	**20 273 914**	20 809 093
		24 037 087	24 141 903
Passif			
À court terme			
Découvert bancaire		**—**	25 586
Créditeurs et charges à payer	9	**615 720**	573 601
Revenus reportés		**183 993**	161 558
Subventions de fonctionnement à rembourser	5	**436 414**	179 931
Subventions de fonctionnement reportées		**1 204 947**	994 721
Tranche de la dette à long terme remboursable au cours du prochain exercice	11	**97 628**	86 974
Tranche de la dette à long terme devant être renouvelée au cours du prochain exercice	11	**—**	1 860 691
		2 538 702	3 883 062
Subventions et dons relatifs aux immobilisations corporelles reportées	3 et 10	**18 995 005**	19 515 290
Dette à long terme	11	**1 758 637**	—
		23 292 344	23 398 352
Actif net			
Investi en immobilisations		**1 278 909**	1 293 803
Affecté		**53 568**	53 568
Non affecté		**(587 734)**	(603 820)
		744 743	743 551
		24 037 087	24 141 903

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

_____ , administrateur

_____ , administrateur

École nationale de cirque
État des flux de trésorerie
Exercice terminé le 30 juin 2017

	Notes	2017	2016
		$	$
Activités de fonctionnement			
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses		**1 192**	(4 202)
Éléments sans incidence sur la trésorerie			
Amortissement des subventions relatives aux immobilisations corporelles reportées		**(495 843)**	(494 813)
Amortissement des dons relatifs aux immobilisations corporelles reportées		**(42 820)**	(42 820)
Amortissement des immobilisations corporelles		**640 764**	635 827
		103 293	93 992
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement	12	**300 883**	(327 199)
		404 176	(233 207)
Activités de financement			
Remboursement de la dette à long terme		**(91 400)**	(86 406)
Encaissement de subventions affectées aux immobilisations corporelles		**91 400**	91 406
Encaissement de subventions relatives aux immobilisations corporelles reportées		**18 378**	299
		18 378	5 299
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles		**(105 585)**	(118 402)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		**316 969**	(346 310)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		**492 613**	838 923
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin		**809 582**	492 613

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Voir les renseignements complémentaires présentés à la note 12.

1. Description de l'École

L'École nationale de cirque (l'« École »), organisme sans but lucratif, est constituée selon la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec) et est considérée comme un organisme de charité au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. L'École a comme but l'enseignement spécialisé dans le milieu du cirque à une clientèle âgée de 9 à 30 ans.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'École consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à terme.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'École devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements, qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des placements est établie à partir des cours acheteurs. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement, l'École comptabilise à l'état des résultats une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Constatation des produits

L'École applique la méthode du report pour comptabiliser les apports tels que les subventions. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports afférents aux immobilisations corporelles sont reportés et constatés à titre de produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations acquises afférentes à ces apports.

Les frais d'inscription et les droits de scolarité sont enregistrés au cours de l'exercice financier auquel ils se rapportent.

2. Méthodes comptables (suite)

Constatation des produits (suite)

Les revenus liés aux spectacles, aux festivals et aux événements spéciaux sont constatés à titre de produits lorsque les événements ont lieu.

Les dons autres que ceux afférents aux immobilisations corporelles sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les dons afférents aux immobilisations corporelles suivent la même méthode de constatation que les apports afférents aux immobilisations corporelles.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Immeuble	50 ans
Mobilier de bureau	5 ans
Matériel d'enseignement	10 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Aménagement intérieur	30 ans
Aménagement extérieur	10 ans
Matériel audiovisuel	5 ans
Appareils et outils	5 ans
Matériel de service médical	5 ans
Matériel intégré	25 ans
Matériel de spectacle	5 ans

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus et des dépenses constatés au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Reclassement au bilan

La tranche à court terme des subventions et dons relatifs aux immobilisations corporelles reportées de l'exercice précédent a été reclassée à long terme afin que sa présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré. Un montant de 571 774 $ a donc été reclassé dans les passifs long terme pour l'exercice terminé le 30 juin 2016.

4. Débiteurs

	2017	2016
	$	$
Dons – Fondation de l'École nationale de cirque	**810 877**	513 992
Débiteurs – Fondation de l'École nationale de cirque	**—**	1 958
Débiteurs – Autres	**180 909**	185 142
Taxes à la consommation	**24 748**	29 863
	1 016 534	730 955

5. Subventions de fonctionnement à rembourser

	Annexe	2017	2016
		$	$
Solde au début		**179 931**	—
Revenus de l'exercice	A	**(1 754 818)**	(1 771 532)
Encaissements		**2 011 301**	1 951 463
Solde à la fin		**436 414**	179 931

6. Subvention et dons affectés aux immobilisations corporelles à recevoir

	Note	2017	2016
		$	$
Subvention du ministère de la Culture et des Communications du Québec	11	**1 856 265**	1 947 665
Tranche à court terme		**97 628**	1 947 665
		1 758 637	—

7. Immobilisations corporelles

			2017	2016
	Coût	**Amortissement cumulé**	**Valeur comptable nette**	Valeur comptable nette
	$	**$**	**$**	$
Terrain	**16 069**	**—**	**16 069**	16 069
Immeuble	**26 124 547**	**6 380 716**	**19 743 831**	20 265 046
Mobilier de bureau	**241 372**	**219 726**	**21 646**	29 972
Matériel d'enseignement	**499 159**	**275 350**	**223 809**	208 746
Matériel informatique	**155 324**	**124 568**	**30 756**	47 293
Aménagement intérieur	**31 467**	**4 670**	**26 797**	27 846
Aménagement extérieur	**21 169**	**10 567**	**10 602**	12 962
Matériel audiovisuel	**54 098**	**36 093**	**18 005**	13 726
Appareils et outils	**153 194**	**95 627**	**57 567**	63 098
Matériel de service médical	**20 615**	**10 065**	**10 550**	1 525
Matériel intégré	**161 062**	**48 880**	**112 182**	118 122
Matériel de spectacle	**12 639**	**10 539**	**2 100**	4 688
	27 490 715	**7 216 801**	**20 273 914**	20 809 093

8. Emprunt bancaire

L'École dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 350 000 $ qui porte intérêt au taux préférentiel de la Caisse centrale Desjardins majoré de 1,25 % (3,95 % au 30 juin 2017). L'emprunt est renouvelable annuellement et est garanti par une hypothèque de premier rang sur l'immeuble et sur l'universalité des créances présentes et futures. Au 30 juin 2017, cet emprunt est inutilisé.

9. Créditeurs et charges à payer

	2017	2016
	$	$
Créditeurs – Fondation de l'École nationale de cirque	**21 825**	35 034
Fournisseurs et charges à payer	**159 652**	132 281
Salaires et charges sociales	**226 548**	195 008
Sommes à remettre à l'État	**207 695**	211 278
	615 720	573 601

10. Subventions et dons relatifs aux immobilisations corporelles reportées

			2017	2016
	Subvention	**Amortissement cumulé**	**Valeur comptable nette**	Valeur comptable nette
	$	**$**	**$**	$
Subvention du ministère de la Culture et des Communications du Québec	**19 652 045**	**5 106 171**	**14 545 874**	14 944 230
Subvention du ministère du Patrimoine canadien	**1 899 564**	**369 391**	**1 530 173**	1 575 231
Intérêts capitalisés	**1 524 028**	**411 492**	**1 112 536**	1 143 017
Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque	**2 208 000**	**482 470**	**1 725 530**	1 768 350
Subvention du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada	**29 116**	**7 923**	**21 193**	8 410
Subvention du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada	**64 775**	**35 813**	**28 962**	41 470
Subvention du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	**29 142**	**9 397**	**19 745**	23 516
Revenus de soumissions	**12 150**	**2 667**	**9 483**	9 522
Autres	**1 772**	**263**	**1 509**	1 544
	25 420 592	**6 425 587**	**18 995 005**	19 515 290

11. Dette à long terme

	2017	2016
	$	$
Prêt à terme, au taux de 3,86 %, remboursable semestriellement par tranches de 84 165 $, capital et intérêts, renouvelable en novembre 2021, garanti par une hypothèque de premier rang sur l'immeuble et sur les créances présentes et futures[(1)]	**1 856 265**	1 947 665
Tranche de la dette à long terme devant être renouvelée au cours du prochain exercice	**—**	1 860 691
Tranche de la dette à long terme remboursable au cours du prochain exercice	**97 628**	86 974
	1 758 637	—

(1) En vertu de cette entente, la subvention à recevoir du ministère de la Culture et des Communications du Québec (note 6) servira à réduire les remboursements de capital. Les intérêts sont également financés par le ministère.

11. Dette à long terme (suite)

Les versements de capital minimaux requis au cours des prochains exercices sont les suivants :

	$
2018	97 628
2019	101 433
2020	105 386
2021	109 493
2022	1 442 325

12. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement

	2017	2016
	$	$
Débiteurs	**(285 579)**	143 584
Subventions de fonctionnement et de recherches à recevoir	**61 695**	(90 000)
Frais payés d'avance	**(6 496)**	(3 679)
Créditeurs et charges à payer	**42 119**	(131 150)
Revenus reportés	**22 435**	(6 149)
Subventions de fonctionnement à rembourser	**256 483**	179 931
Subventions de fonctionnement reportées	**210 226**	(419 736)
	300 883	(327 199)
La trésorerie et équivalents de trésorerie sont constitués des éléments suivants :		
Encaisse (découvert bancaire)	**303 838**	(25 586)
Dépôt à terme	**505 744**	518 199
	809 582	492 613

13. Opérations entre apparentés

La Fondation de l'École nationale de cirque exerce une certaine influence sur l'École puisque les administrateurs de la Fondation de l'École nationale de cirque siègent aux deux conseils d'administration.

Les opérations entre apparentés sont présentées distinctement dans les états financiers.

Ces opérations, effectuées dans le cours normal des activités, sont mesurées à la valeur d'échange, qui représente le montant de la contrepartie établi et accepté par les apparentés.

14. Instruments financiers

En raison de ses actifs financiers et passifs financiers, l'École est exposée aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'École ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. L'École surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de ses activités pour être en mesure de respecter ses engagements.
Au 30 juin 2017, les principaux passifs financiers de l'École étaient les créditeurs et charges à payer et la dette à long terme.

Risque de taux d'intérêt

L'École est assujettie au risque de taux d'intérêt dépendant de la fluctuation du taux préférentiel, car l'emprunt bancaire porte intérêt à un taux variable.

Risque de crédit

La Société consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour créances douteuses.

15. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré.

École nationale de cirque

Annexe A – Subventions et contributions

Exercice terminé le 30 juin 2017

	2017	2016
	$	$
Fonctionnement		
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	**1 754 818**	1 771 532
Ministère de la Culture et des Communications du Québec	**1 035 000**	1 035 000
Ministère du Patrimoine canadien	**1 000 000**	900 000
	3 789 818	3 706 532
Projets		
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada	**188 886**	149 324
Fonds de recherche du Québec – société et culture	**16 175**	11 825
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	**8 303**	28 778
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec	**—**	4 000
Agropur – Division Natrel	**—**	62 000
Université de Montréal	**38 510**	141 498
Emploi-Québec	**7 600**	—
Campus Notre-Dame de Foy	**30 600**	—
	290 074	397 425
	4 079 892	4 103 957

Annexe B – Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque

Exercice terminé le 30 juin 2017

	2017	2016
	$	$
Fonctionnement	**372 950**	340 000
Bourses aux élèves	**68 050**	75 400
Collecte de fonds	**84 799**	85 273
Biens et services	**14 330**	38 533
	540 129	539 206

RAPPORT DE LA FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

École nationale de cirque
LA FONDATION

Grâce à l'appui de nombreux donateurs au Canada comme à l'étranger, la Fondation apporte un soutien financier vital à l'École. Elle lui permet de poursuivre l'excellence de sa mission éducative, de réaliser des projets pédagogiques et artistiques innovateurs, de fournir à ses élèves les meilleurs services et d'être accessible aux jeunes de talent de toute provenance.

Sources des contributions à la collecte de fonds 2016-2017

Les revenus des collectes de fonds privés de 2016-2017ont totalisé plus de 325 000 $ et provenant des sources suivantes :

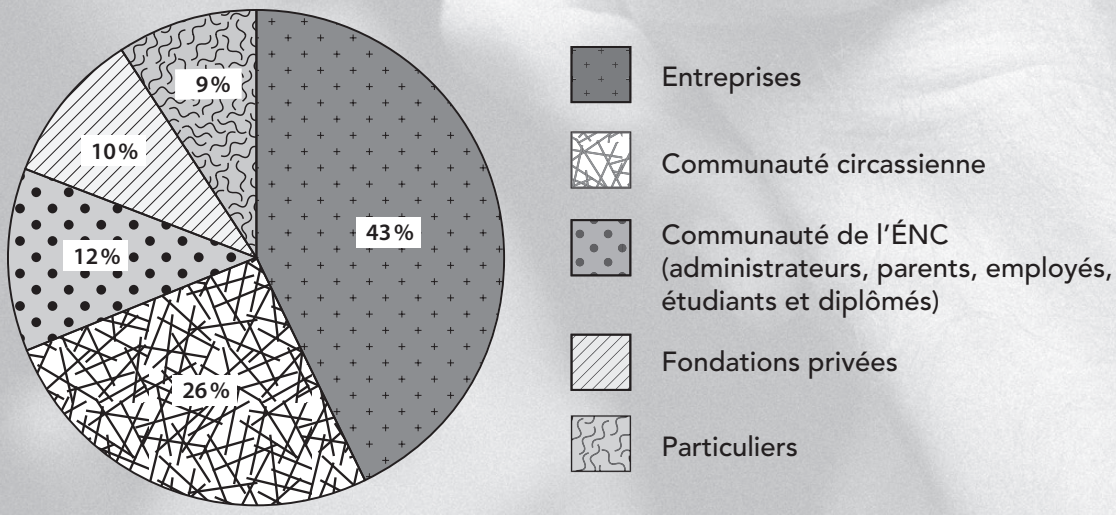

Outre les contributions annuelles des donateurs, la Fondation peut compter sur le rendement des différents fonds de dotation pour venir en aide à l'École ou à ses étudiants. Pour plus d'informations, consultez la page 2 des états financiers audités de la Fondation de l'École nationale de cirque.

Donateurs de la collecte de fonds 2016-2017

Chaque année, nos donateurs démontrent leur soutien à la Fondation de l'École nationale de cirque en participant aux différentes campagnes de collecte de fonds. Grâce à la générosité de nombreux individus, compagnies, fondations et bénévoles, la Fondation peut continuer à soutenir l'École dans sa mission d'excellence pédagogique et artistique afin que de jeunes talents de partout puissent se réaliser et rayonner.

Nous remercions sincèrement tous les donateurs qui contribuent à concrétiser les rêves de ces futurs artistes de cirque.

GRAND DONATEUR
75 000 $ et plus
Cirque du Soleil Canada Inc.

CERCLE DES BIENFAITEURS
25 000 $ - 49 999 $
RBC Foundation

CERCLE DES MÉCÈNES
10 000 $ - 24 999 $
Dessercom
Solotech

CERCLE DES PARTENAIRES
5 000 $ - 9 999 $
Banque Nationale du Canada
Bell Canada
Borden Ladner Gervais
Lili de Grandpré
Distinctive Appliances
KPMG
McCarthy Tétrault
Briand et Carol O'Sullivan
Power Corporation du Canada
Rio Tinto
Services Financiers David Forest

CERCLE DES AMBASSADEURS
2 000 $ - 4 999 $
Anonyme (2)
Banque Nationale Gestion privée 1859
Bombardier
Cascades Canada
Cirque Éloize
Cogeco Communications inc.
Deloitte Canada
Léonne DuPerré
EMM Williams Productions
Employés de l'École nationale de cirque
Employés du Cirque du Soleil
Famille Endo
Farris, Vaughan, Wills & Murphy
Fondation Daniel Lamarre
Fondation Marc Bourgie
Gildan
Patricia et Rhodri Harries
Irving Mitchell Kalichman
Catherine Laurin
Le Cabinet de relations publiques NATIONAL
Le Groupe Maurice
Lune Rouge Innovation Inc.
David L. McAusland
Micro Logic
Newmark Knight Frank Devencore
Norton Rose Fulbright
OneDrop
Outbox Technology
RailTerm
Sid Lee

CERCLE DES MAÎTRES DE PISTE
1 000 $ - 1 999 $
Anonyme
Patrice Aubertin
Julie et Claude Bédard
Roger Berthelot
Sylvie Bovet
Jeannette et William Buholzer
Caisse d'économie Solidaire Desjardins
CGI
Chernos Flaherty Svonkin
Cisco Systems
Gestion d'actifs Burgundy
Groupe M Bacal
Sébastien Guénette
Hewitt Équipement
Roger Hobden
Éric Langlois
Lavery Avocats
Les Productions Feeling
Robert C. Nadeau
W. Niels Ortved
Ovivo
Howard Richard
Christophe Rousseau
S.P.I.N. inc.
James Tanabe

CERCLE DES SUPPORTEURS
500 $ - 999 $
Action Sport Physio Centre-Ville
Aird & Berlis
Amalgame Coaching
Amyot Gélinas
Aon Parizeau
Daniela Arendasova
BCF
Bruno Bougie
Claude Bourgie Bovet
Caisse Desjardins du Centre-est de la métropole
Canadian Wood Products
Germain Carrière
Curtis Dawe
Suzanne de Grandpré
Bruno Duguay
EBI Montréal Inc.
Oana Frumosu
Peter Guay
Mary Hagerman
Jennifer Hum
Maryse Janelle
JTI-Macdonald Corp.
KCMN Velan Foundation
Yasmine Khalil
Dean Kriellaars
Marie Langlois
Suzanne Langevin et Guy Lapierre
Lapointe Magne et associés
Anthony Layton
Le Vin dans les voiles
John LeBoutillier
Stéphane Lefebvre
Les 7 doigts de la main
Geoffrey Morrison
Bernard Petiot
Placements Montrusco Bolton
Télésysteme
Jonathan Tétrault
Patrice Trottier
Vézina assurances
Richard Wilson
Pierrette Wong
Tessie Yanez

CERCLE DES AMIS 100 $ -499 $
Mélanie Allaire
Anonyme (7)
Tuedon Ariri
Augustine Ariri
Anna-Karyna Barlati
Audrée Pénélope Bc
David Bernbaum
Jean-François Bouchard
Christine Bouchard
Pierre Bovet
Yury Bozyan
Brenton Kean
Élise Brosseau
Cinéma Beaubien
Marilou Cousineau
Julie Couture
Kyle Cragle
Johanne De Champlain
Marie-Thérèse Dugré
Mélanie Dupuis
Evenko
Sylvie François
Isabelle Garneau
Daniel Gauthier
Lyn Heward
Russell Hiscock
Il Paradiso fleuriste
Nicolas Jelmoni
Peter E. Johnson
Rebecca Kennedy
Carole Labelle Molson
Éric Lacombe
Patrice Lajeunesse
Éric Lapierre
Gilles Lapointe
Le Four à bois d'Orford
Patricia Lemaire
Louis Garneau Sports
Frederico Boris Luliani
Charlie Mach
Frédéric Nadeau
Sopha Nem
Charlotte O'Sullivan
Guillaume Paquin
Roch Parent
Natasha Patterson
Gabriel Pinkstone
Wendy Reid
Constance Rinaldo
Samuel Roy
Réjean Sauvageau
Anton Schlemm
Pierre Senez
Jérôme Simard
Adriana Suarez
Sun Life Financial
Karl Tabbakh
Alexander Taylor
Samuel Tétrault
TOHU
Luc Tremblay
Laurence Tremblay-Vu
Marie Trottier
Martin and Carmen Tschofen
Maxime Turcotte
Betsy Weill
January Wolodarsky
Stephanie Yared

CERCLE DES VOLONTAIRES
Anonyme (5)
Susan Biddlecomb
Sabine Canel
Lucie Champoux
Alex Chan
Anik Couture
Yves Dagenais
Aubert Gallant
Annie Germaine
Cynthia Hamilton
Sylvain Lafortune
Pascale Lalonde
Debra Landa
Marie-France Bruyère et Martin L'Abbé
Louise Marois
Christine Nget
Productions MED
Brigitte Scherrer
Véronique Thibeault

L’impact des dons

La Fondation de l’École veille à ce que les fonds recueillis grâce aux contributions des donateurs et aux revenus de ses fonds de dotation soient alloués aux fins désignées par ceux-ci et selon les priorités établies par l’École.

En incluant les bourses aux étudiants, la Fondation a versé à l’École plus de 455 000 $ pour assurer la réalisation des différents projets et services.

La Fondation a notamment comblé le manque à gagner des différents exercices publics présentés au cours de l’année, tels que les spectacles annuels, ce qui représente près de 50 % de leurs coûts de production et de diffusion. Ces productions accessibles aux publics familial et scolaire ont rejoint près de 17 000 spectateurs dont plus de 5 500 jeunes lors de matinées scolaires.

Cette année, la contribution de la Fondation a permis de financer près de 80 % des frais directs des services aux étudiants, comprenant des acquisitions de la bibliothèque et des équipements d’enseignement des arts du cirque, des sorties culturelles, ainsi que du matériel et de l’équipement de thérapie sportive. Seulement pour les services de santé, cette contribution a financé l’équivalent de 1 600 traitements de physiothérapie.

Finalement, un don désigné de 50 000 $ a été alloué aux projets de recherche appliquée en création et innovation.

Allocation de la contribution versée à l’École nationale de cirque

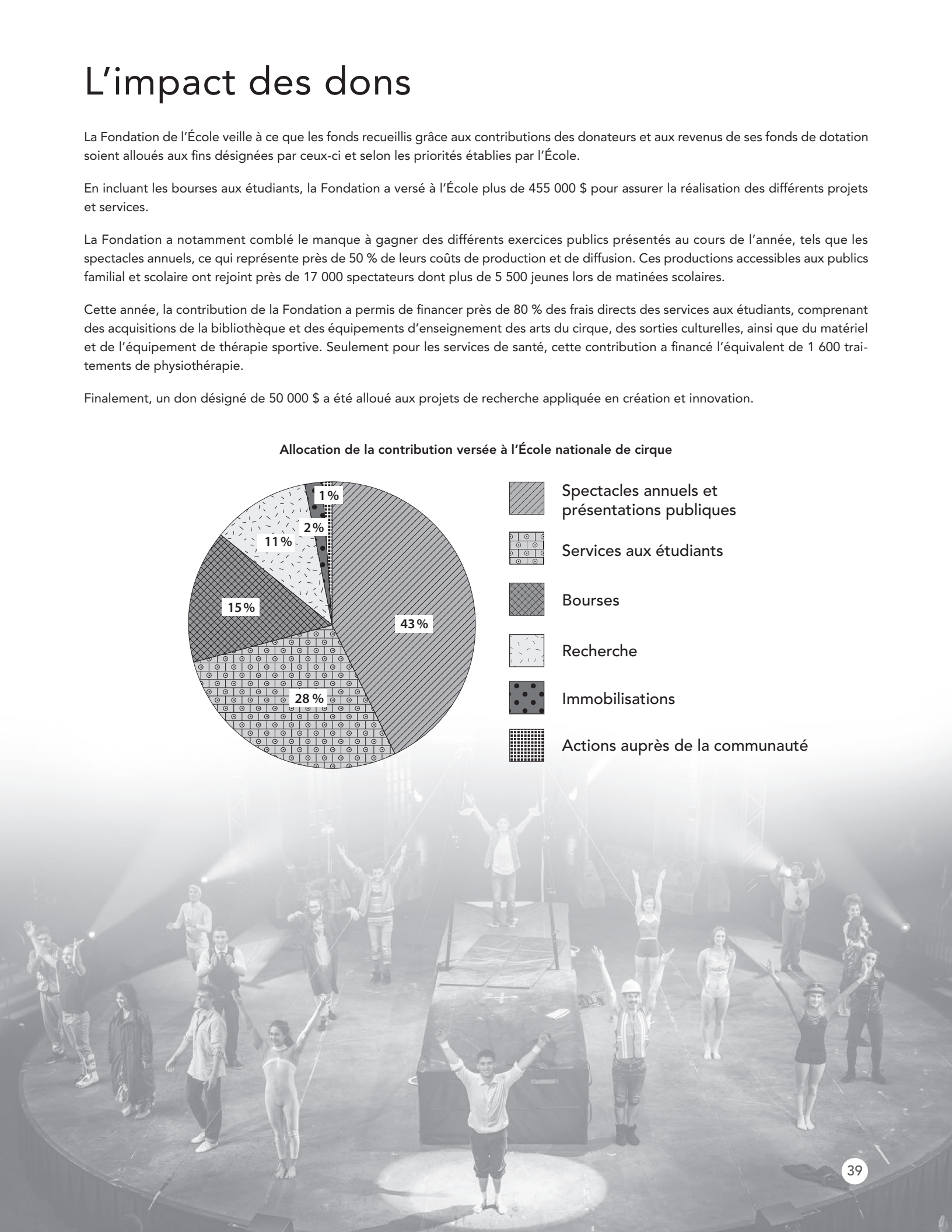

Programme de BOURSES

Le principe d'accessibilité défendu par la Fondation de l'École veut qu'aucun étudiant admis dans un programme de formation ne doive renoncer à ses études pour des raisons financières.

En 2016-2017, plus du quart des étudiants inscrits dans un programme à temps complet a bénéficié d'une aide financière de la Fondation. Un montant total de 68 050 $ a été versé à 35 boursiers qui ont reçu une aide variant de 500 $ à 6 000 $, selon leurs besoins.

Depuis que le fonds de bourses a été constitué en 2006, la Fondation a versé un montant total de 717 260 $ à 356 boursiers.

« ***68 050 $*** octroyés à ***35*** boursiers »

« Étudier à l'École nationale de cirque m'a appris que les possibilités sont infinies si je travaille fort pour y arriver. Mais je n'étais pas seul, l'École et la Fondation m'ont aidé à réaliser mes aspirations. »

Calin J. Stevenson, *diplômé 2012*
Toronto, Canada - Artiste de Dragone

« Je remercie de tout cœur les donateurs de la Fondation de l'École nationale de cirque; sans ce soutien, je n'aurais simplement pas pu payer mes frais de scolarité. Vous m'avez permis de faire mes trois années d'études professionnelles et de devenir artiste de cirque. »

Jérôme Sordillon, *diplômé 2013*
Belleroche, France - Artiste du Cirque Éloize

« Les bourses de la Fondation m'ont été d'une aide précieuse. Pouvoir m'investir à 100% dans mon apprentissage et laisser évoluer mon univers créatif, sans souci monétaire, ont fait de mes 4 ans de formation un succès incontestable! Merci infiniment pour votre soutien. Peu de gens ont la chance de réaliser leurs rêves les plus fous dans la vie... Moi, si. »

Andréanne Nadeau, *diplômée 2010*
Repentigny, Québec - Artiste du Cirque du Soleil

« Ne pouvant compter sur le soutien de mes parents, la perspective d'effectuer des études postsecondaires m'apparaissait peu réaliste. […] Je tiens à exprimer mes plus sincères remerciements aux donateurs pour m'avoir apporté le soutien financier dont j'avais besoin pour réaliser mes études à l'ENC. Cela me permettra de me concentrer entièrement à mes cours afin de devenir le formateur que je rêve d'être. Alors, de tout mon cœur, MERCI. C'est grâce à vous que mon projet peut enfin se concrétiser! »

William Riley, *étudiant pédagogie des arts du crique - AEC 2017*
Ontario, Canada

États financiers de la

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

pour l’exercice clos le 30 juin 2017

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Tour KPMG, Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3
Canada

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de la Fondation de l'École nationale de cirque

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation de l'École nationale de cirque, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2017, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. est une société canadienne à responsabilité limitée et un cabinet membre du réseau KPMG de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Cooperative (« KPMG International »), une entité suisse.
KPMG Canada fournit des services à KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme de nombreux organismes de bienfaisance, la Fondation de l'École nationale de cirque tire des revenus de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, la vérification de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes de la Fondation de l'École nationale de cirque et nous n'avons pas pu déterminer si, au 30 juin 2017 et au 30 juin 2016 et pour les exercices clos à ces dates, des ajustements pourraient être apportés aux montants des dons reçus et de l'excédent des revenus sur les dépenses présentés dans les états des résultats, à l'excédent des revenus sur les dépenses présenté dans les états des flux de trésorerie ainsi qu'à l'actif à court terme et à l'actif net non affecté présentés dans les états de la situation financière. Cela nous a conduits à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers au 30 juin 2016 et pour l'exercice clos à cette date.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe *Fondement de l'opinion avec réserve*, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation de l'École nationale de cirque au 30 juin 2017, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.*

Le 4 octobre 2017

Montréal, Canada

*CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique nº A109763

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

États financiers

Exercice clos le 30 juin 2017

États financiers

État de la situation financière 1

État des résultats..... 2

État de l’évolution de l’actif net..... 3

État des flux de trésorerie 4

Notes afférentes aux états financiers..... 5

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

État de la situation financière

30 juin 2017, avec informations comparatives de 2016

	Fonds de maintien des actifs	Fonds de bourses	Fonds de dotation non affecté	Fonds d'administration	2017 Total	2016 Total
Actif						
Actif à court terme						
Encaisse	– $	– $	– $	114 851 $	114 851 $	173 646 $
À recevoir de l'École nationale de cirque	–	–	–	21 825	21 825	35 034
À recevoir du Fonds de bourses	–	–	–	586 854	586 854	512 574
À recevoir du Fonds de maintien des actifs	–	–	–	73 355	73 355	71 276
À recevoir du Fonds de dotation non affecté	–	–	–	49 155	49 155	39 740
Débiteurs	–	–	–	36 766	36 766	21 623
Frais payés d'avance	–	–	–	248	248	–
Stocks	–	–	–	2 655	2 655	2 655
	–	–	–	885 709	885 709	856 548
Placements (note 2)	551 340	1 950 792	2 213 345	521 542	5 237 019	4 763 662
Immobilisations corporelles (note 3)	–	–	–	4 257	4 257	7 094
	551 340 $	1 950 792 $	2 213 345 $	1 411 508 $	6 126 985 $	5 627 304 $
Passif et actif net						
Passif à court terme						
Dons à payer à l'École nationale de cirque	– $	– $	– $	810 882 $	810 882 $	515 950 $
À payer au Fonds d'administration	73 355	586 854	49 155	–	709 364	623 590
Charges à payer	–	–	–	1 706	1 706	762
Revenus reportés	–	–	–	–	–	75 000
	73 355	586 854	49 155	812 588	1 521 952	1 215 302
Actif net	477 985	1 363 938	2 164 190	598 920	4 605 033	4 412 002
	551 340 $	1 950 792 $	2 213 345 $	1 411 508 $	6 126 985 $	5 627 304 $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

_____, administrateur

_____, administrateur

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

État des résultats

Exercice clos le 30 juin 2017, avec informations comparatives de 2016

	Fonds de maintien des actifs	Fonds de bourses	Fonds de dotation non affecté	Fonds d'administration	2017 Total	2016 Total
Revenus						
Campagne annuelle	– $	– $	– $	142 281 $	142 281 $	167 368 $
Spectacle-bénéfice						
Billets - avec reçus	–	–	–	66 700	66 700	57 775
Billets - sans reçus	–	–	–	26 475	26 475	16 125
Dons	–	–	–	48 309	48 309	48 985
Commandites	–	–	–	11 204	11 204	15 830
Encan	–	–	–	3 220	3 220	–
Autres dons	–	–	–	30 000	30 000	200
Revenus de placements réalisés	17 215	51 574	77 944	45 695	192 428	173 156
Variation de la plus-value non réalisée des placements	27 944	83 718	126 526	43 616	281 804	(121 992)
	45 159	135 292	204 470	417 500	802 421	357 447
Dépenses						
Financement						
Campagne de financement	–	–	–	3 363	3 363	3 335
Spectacle-bénéfice	–	–	–	44 928	44 928	30 247
Exploitation						
Honoraires	–	–	–	10 514	10 514	6 000
Frais de bureau	–	–	–	4 007	4 007	4 642
Frais de représentation	–	–	–	2 753	2 753	473
Frais bancaires	–	–	–	858	858	1 015
Frais de gestion	2 079	6 230	9 415	(17 724)	–	–
Amortissement des immobilisations	–	–	–	2 837	2 837	1 419
Créances irrécouvrables	–	–	–	–	–	550
	2 079	6 230	9 415	51 536	69 260	47 681
Excédent des revenus sur les dépenses avant dons et bourses	43 080	129 062	195 055	365 964	733 161	309 766
Don fonctionnement - ENC	–	–	–	367 000	367 000	340 000
Don pour collecte de fonds - ENC	–	–	–	84 799	84 799	85 273
Don - bourses pour étudiants - ENC	–	68 050	–	–	68 050	75 400
Don - biens et services - ENC	–	–	–	14 331	14 331	38 533
Don - soins de santé	–	–	–	5 950	5 950	38 533
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)	43 080 $	61 012 $	195 055 $	(106 116) $	193 031 $	(229 440) $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 30 juin 2017, avec informations comparatives de 2016

					2017
	Fonds de maintien des actifs	Fonds de bourses	Fonds de dotation non affecté	Fonds d'administration	Total
Solde au début	434 905 $	1 302 926 $	1 969 135 $	705 036 $	4 412 002 $
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)	43 080	61 012	195 055	(106 116)	193 031
Solde à la fin	477 985 $	1 363 938 $	2 164 190 $	598 920 $	4 605 033 $

					2016
	Fonds de maintien des actifs	Fonds de bourses	Fonds de dotation non affecté	Fonds d'administration	Total
Solde au début	433 007 $	1 372 307 $	1 960 536 $	875 592 $	4 641 442 $
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)	1 898	(69 381)	8 599	(170 556)	(229 440)
Solde à la fin	434 905 $	1 302 926 $	1 969 135 $	705 036 $	4 412 002 $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 30 juin 2017, avec informations comparatives de 2016

	2017	2016
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus)	193 031 $	(229 440)$
Ajustements pour :		
Variation de la plus-value non réalisée des placements	(281 804)	121 992
Amortissement des immobilisations	2 837	1 419
	(85 936)	(106 029)
Variation nette des éléments hors caisse liés à l'exploitation		
À recevoir de l'École nationale de cirque	13 209	40 536
Débiteurs	(15 143)	11 728
Frais payés d'avance	(248)	795
Dons à payer à l'École nationale de cirque	294 932	(98 214)
Charges à payer	955	(3 825)
Revenus reportés	(75 000)	–
	218 694	(48 980)
	132 758	(155 009)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition de placements	(191 553)	(171 967)
Encaissement d'un placement	–	245 000
Acquisition d'immobilisations corporelles	–	(8 513)
	(191 553)	64 520
Diminution nette de l'encaisse	(58 795)	(90 489)
Encaisse au début de l'exercice	173 646	264 135
Encaisse à la fin de l'exercice	114 851 $	173 646 $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 30 juin 2017

La Fondation de l'École nationale de cirque (la « Fondation ») a été constituée en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* du Québec et elle est un organisme de charité au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Les fonds de la Fondation doivent être utilisés pour venir en aide à l'École nationale de cirque pour lui permettre de réaliser sa mission et celle de ses composantes et constituantes, et contribuer à l'évolution et au développement des arts du cirque, notamment à la formation professionnelle, à la recherche et à la création. L'École nationale de cirque exerce une certaine influence sur la Fondation puisque les administrateurs de l'École nationale de cirque siègent aux deux conseils d'administration.

1. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont établis conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif (« OSBL »). Voici les principales méthodes comptables de la Fondation :

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au prix coûtant. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur une période de trois ans.

b) Constatation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus découlant des collectes de fonds et des événements bénéfices sont constatés à titre de produits lorsque les événements ont lieu.

c) Fonds de dotation

Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net. Les revenus de placement sont présentés comme produits à l'état des résultats de l'exercice.

1. Principales méthodes comptables (suite)

d) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. La Fondation n'a pas choisi de comptabiliser ces instruments financiers à leur juste valeur, à l'exception des placements. La juste valeur des placements est déterminée selon les cours du marché. Toute variation de la juste valeur est enregistrée aux résultats de l'exercice au cours duquel ces variations surviennent.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, la Fondation détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, la Fondation ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que la Fondation s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances donnent lieu à une reprise au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

2. Placements

Les placements sont constitués de 4 841 200 $ (4 385 792 $ en 2016) de parts du fonds d'investissement de la Fondation du Grand Montréal et d'une obligation d'Épargne Placements Québec de 395 819 $ au 30 juin 2017 (377 870 $ en 2016).

2. Placements (suite)

La Fondation a conclu une entente avec la Fondation du Grand Montréal (« FGM ») dans le cadre du programme Mécénat Placements Culture administré par le Conseil des arts et des lettres du Québec (« CALQ ») afin de créer un fonds de dotation (le « fonds ») dont le capital devra être conservé par la FGM pour une période minimale de dix ans. La FGM distribuera à la Fondation, au moins une fois par an, en totalité ou en partie, les revenus du fonds, en accord avec le cadre du programme du CALQ tel que résumé ci-bas :

a) Au cours de l'exercice 2008, la Fondation a versé un montant de 250 000 $ au fonds. Au cours de cet exercice, le CALQ a versé une subvention de contrepartie d'un montant total de 250 000 $ au fonds, répartie comme suit :

- Un montant de 187 500 $ devant être conservé pour une période minimale de dix ans. La FGM distribuera à la Fondation, au moins une fois par an, en totalité ou en partie, les revenus du fonds.
- Un montant de 62 500 $ devant être conservé pour une période minimale de deux ans, incluant le rendement sur le capital, qui ne peut pas être encaissé avant la fin de cette période.

b) Au cours de l'exercice 2009, la Fondation a versé un montant de 250 000 $ au fonds. Au cours de l'exercice 2010, le CALQ a versé une subvention de contrepartie d'un montant total de 250 000 $ au fonds, répartie comme suit :

- Un montant de 187 500 $ devant être conservé pour une période minimale de dix ans. La FGM distribuera à la Fondation, au moins une fois par an, en totalité ou en partie, les revenus du fonds.
- Un montant de 62 500 $ devant être conservé pour une période minimale de deux ans, incluant le rendement sur le capital, qui ne peut pas être encaissé avant la fin de cette période.

Au 30 juin 2017, la juste valeur du fonds totalisait 1 309 669 $ (1 245 003 $ en 2016).

3. Immobilisations corporelles

			2017
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Matériel informatique	8 513 $	4 256 $	4 257 $

3. Immobilisations corporelles (suite)

	2016		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Matériel informatique	8 513 $	1 419 $	7 094 $

4. Actif net reçu à titre de dotation

L'actif net reçu à titre de dotation représente des fonds qui serviront aux fins spécifiées par les donateurs, notamment pour des bourses d'études aux élèves et pour le maintien des actifs immobiliers de l'École nationale de cirque.

L'actif net reçu à titre de dotation pour chacun des fonds dotés se détaille comme suit :

Fonds de maintien des actifs	354 029 $
Fonds de bourses	1 222 793
Fonds de dotation non affecté	1 222 115
	2 798 937 $

5. Dons

Parmi l'ensemble des dons recueillis au cours de l'exercice, les dons pour lesquels des reçus pour fins d'impôts ont été émis totalisaient 273 323 $ (223 314 $ en 2016). Un total de 34 050 $ a été reçu d'autres organismes de bienfaisance au cours de l'exercice.

6. Risques financiers

a) Risque de change

Par sa détention de parts du fonds d'investissement de la FGM, la Fondation est exposée au risque de change.

b) Risque de taux d'intérêt

Certains placements de la Fondation portent des taux d'intérêt fixes et, par conséquent, un changement du taux d'intérêt sur le marché aura une incidence sur la valeur de ces investissements.

6. Risques financiers (suite)

c) Risque de volatilité

Les placements de la Fondation sont présentés à la juste valeur marchande de 5 237 019 $ au 30 juin 2017 (4 763 662 $ en 2016) et sont soumis au risque de volatilité du marché.

d) Risque de crédit

Au 30 juin 2017, la Fondation n’est pas exposée à un risque important relié au crédit.

7. Contingent des versements

Pour conserver son statut d'organisme de charité, la Fondation doit répondre à des exigences concernant ses dépenses annuelles (« contingent des versements ») en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Le contingent des versements est un montant minimum calculé qu'un organisme de charité doit dépenser chaque année à même ses propres programmes de bienfaisance ou en faisant des dons à des donataires reconnus. Le défaut de se conformer aux exigences peut mener à la révocation de l'enregistrement de la Fondation.

Au 30 juin 2017, la Fondation se conforme aux exigences de l'Agence du revenu du Canada.

Crédits : Rapport annuel de l'École nationale de cirque 2016-2017
Coordination : Christophe Rousseau | Traduction : Susan Kelly
Photos : Roland Lorente, Valérie Remise, Jean-Charles Labarre,
Alex Legault, Sylvie-Anne Paré
Conception graphique : www.spinprod.com

©

Imprimé sur du papier contenant 100% de fibre post-consommation

École nationale de cirque
8181, 2e Avenue Montréal, Québec, Canada H1Z 4N9
514 982-0859 | info@enc.qc.ca | ecolenationaledecirque.ca